Ville de Boutiers-Saint-Trojan
Service des Cimetières

AVIS

Un constat de l'Etat d'Abandon de certaines concessions aura lieu :

le Jeudi 18 juillet 2024

Toutes informations complémentaires sont à la disposition des familles à la Mairie et à la Conciergerie du cimetière.

Les descendants ou successeurs concernés par les concessions ci-après, sont invités à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment habilité :